



Paris, le 19 novembre 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fièvre catarrhale ovine : la campagne de vaccination débutera le 15 décembre

A la suite d'une concertation avec les professionnels, Michel BARNIER, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, annonce que la campagne de vaccination massive contre la fièvre catarrhale ovine de l'ensemble du territoire national débutera le 15 décembre prochain.

La vaccination simultanée contre les sérotypes 1 et 8, qui concerne les ruminants, sera obligatoire et aura lieu pendant la période hivernale, l'objectif étant de vacciner l'ensemble des animaux avant le 30 avril.

Le protocole d'accord signé la semaine dernière avec l'Italie, permet de garantir le maintien dans des conditions satisfaisantes des flux traditionnels d'animaux français vers l'Italie, le temps que les vaccinations soient réalisées cet hiver. Les évolutions communautaires et les négociations en cours avec l'Espagne seront finalisées dans les prochains jours.

Contact presse :

Service de presse du Cabinet de Michel Barnier : 01 49 55 59 74

Service de presse du ministère de l'agriculture et de la pêche : 01 49 55 59 82